

## Sri Lanka - Opposition des évêques catholiques à un projet de légalisation de l'avortement

**Author** : Rédaction RC

**Categories** : [Eglise universelle](#)

**Date** : 28 février 2017



Alors que le gouvernement sri-lankais prépare une refonte du Code pénal et du Code de procédure pénale, et que celle-ci aboutirait à une légalisation *de facto* de l'avortement, les évêques appellent les catholiques du pays à manifester leur opposition à une telle réforme. Au Sri Lanka, l'avortement n'est légal qu'à partir du moment où la grossesse met en danger la vie de la mère. La réforme envisagée par le ministère de la Justice vise à légaliser l'avortement lorsque la grossesse résulte d'un viol, d'un inceste, lorsque la mère est âgée de moins de 16 ans ou bien encore en cas de malformation du fœtus.

[Lire la suite](#)